

L'ACTION POPULAIRE

~ JUSTICE NOUS GUIDE ~

Rédigé en Collaboration.

Organe des Intérêts de la Cité et du District de Joliette

Abonnement: \$1.00 par a

Vol. VI, No 36

JOLIETTE, VENDREDI, 8 Novembre 1918

CINQ sous le numéro

LE DEPART DU T. R. P. ROBERGE

Le T. R. Père Roberge, Assistant-Supérieur-Général de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, et ancien Supérieur du Séminaire de Joliette vient de quitter notre ville pour New-York d'où il s'embarquera pour la Hollande, afin d'aller remplir ses nouvelles fonctions auprès du T. R. Père Lajoie.

Le Séminaire est trop intimement lié à notre vie Joliettaine et la direction sage et éclairée que cette institution a reçue du R. P. Roberge a trop heureusement contribué à la formation intellectuelle et morale de l'élite de notre société, tant dans Joliette que dans tout notre district pour que nous ne ressentions pas vivement la perte que les désirs du T. R. P. Lajoie impose à notre localité.

Notre Séminaire a contribué dans une large mesure à faire apprécier dans toute la province et jusqu'aux États-Unis, le bon renom de notre ville.

Nos lecteurs pourront lire dans le discours d'adieu que le R. P. Roberge prononça au Séminaire, avec combien d'émotion il a évoqué la mémoire du vénéré Père Beaudry. Le saint Père Beaudry a été en effet pendant près de trente ans l'âme de notre Séminaire. C'est dire qu'il a été le grand éducateur d'une bonne partie de la génération actuelle, et les anciens du Séminaire comptent aujourd'hui dans toutes les carrières: états ecclésiastique et religieux, professions libérales, commerce, industrie, agriculture, etc. Cette influence que le Séminaire exerce nécessairement tant dans notre région qu'à l'étranger, Joliette en bénéficie à de multiples points de vue. La direction donnée au Séminaire intéresse donc de près toute notre population.

Nous croirions manquer à un strict devoir de justice en laissant ignorer au digne religieux qui a consacré à l'éducation des jeunes de Joliette les années les plus fécondes de sa vie, combien ont été appréciés le zèle infatigable et la charité si profondément chrétienne avec lesquels il avait accepté la succession du "saint" Père Beaudry.

Ce regrettable supérieur avait en effet rêvé de laisser entre de telles mains sa grande oeuvre qui rayonnait déjà par delà notre région et notre province. Les dix années durant lesquelles le R. P. Roberge a continué la direction à la fois si ferme et si paternelle du Père Beaudry lui ont acquis la reconnaissance profonde de tous ceux des nôtres qui ont gardé pour leur Séminaire un peu de l'amour même du foyer familial. Tous savent gré au R. P. Roberge d'avoir fait partager à leurs enfants la formation éminemment bienfaisante à laquelle eux-mêmes doivent une large part de leurs succès dans la vie. Les sympathies profondes dont le distingué supérieur savait entourer les anciens élèves tout comme ceux d'aujourd'hui, rendront encore plus sensible la tristesse du départ.

Les circonstances malheureuses que nous traversons n'ont pas permis à ce groupe nombreux d'anciens de saluer le T. R. P. Assistant-Général avant son départ. A des félicitations sincères, ils n'essent pas manqué de joindre d'aussi sincères regrets.

Le R. P. Roberge voudra bien accepter ce modeste salut comme un bien faible écho des meilleurs vœux d'apostolat fécond que formule aujourd'hui pour lui la grande famille joliettaine.

L.-C. FARLY

A la Commission Scolaire

(ière SEANCE)

La commission est en présence de plusieurs soumissions pour l'école de la paroisse St-Pierre. Aucune d'entre elle n'a été acceptée, parce que les prix étaient trop élevés.

La commission demandera plus tard d'autres soumissions pour cette même école et d'ici là les plans seront modifiés.

La soumission de MM. Fournier et Frères a été choisie par les commissaires. Le président et le secrétaire de la commission sont autorisés à signer le contrat qui sera signé prochainement: ce dernier ne pourra cependant prendre effet que si la commission obtient de Québec la permission d'emprunter.

M. J. A. Piette fait rapport de son entrevue avec l'honorable secrétaire provincial.

Il devra être produit un mémoire contenant tous les motifs qu'a la Commission pour obtenir une subvention du gouvernement. Ce mémoire devra aussi exposer quel est le nombre d'enfants qui vont aux écoles sous la juridiction de la Commission.

MM. les Commissaires autorisent M. Piette à préparer un tel mémoire.

La question de l'école Lajoie réapparaît encore.

D'abord le secrétaire-trésorier est autorisé à payer le compte de la maison Latourelle de Montréal, pour réparations au système de chauffage, fourniture des matériaux nécessaires etc. Ce compte se chiffre à \$592.00.

M. Jean-J. Denis C. R. est appelé à renseigner la commission, au point de vue légal, en ce qui concerne la revendication de cette com-

mission contre M. H. Bazinet, entrepreneur.

SEANCE DU 4 NOVEMBRE

Deux résolutions de condoléances sont adoptées à l'occasion de la mort de Mgr F. X. Piette curé de la cathédrale, et de M. E. A. Malo, ancien commissaire.

M. l'architecte Vautrin est invité à examiner la nature du terrain de l'évêché pouvant servir à l'école St-Pierre, et de faire rapport.

M. le Président Piette fait rapport qu'il a signé le contrat pour la construction de l'école, avec M. Fournier, dans la journée même. M. Fournier demande que la commission obtienne du Ministère des finances l'acier nécessaire à la construction. Une demande faite de la part d'une commission a plus de chance de succès que celle exposée par un particulier.

Il est proposé par M. le commissaire Alarie et adopté unanimement que le secrétaire-trésorier soit autorisé à afficher, pour le faire connaître du public, un avis dans lequel on nous annonce que à la session du 15 courant la commission prendra en considération une résolution ayant pour but de demander l'autorisation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil sur la recommandation du Surintendant de l'Instruction Publique, de se procurer la somme de \$85,000.00 par une émission de débiteurs remboursables dans 5 ans et payant un intérêt annuel de 6 p. c. l'autorisant également d'imposer les taxes nécessaires pour payer les intérêts et créer un fonds d'amortissement.

Le taux de taxation sera probablement de 1 p. c.

Il est temps de cesser d'annoncer quand vous décidez qu'il est temps que vous cessiez de vendre.

L'Armistice n'est pas signé

De la Presse Associée

La rumeur lancée hier, jeudi, par une agence de télégraphie est déclarée sans fondements par les gouvernements des nations alliées, après communication avec Versailles. Aucune nouvelle n'est encore parvenue de l'entrevue qui devait avoir lieu hier soir à 5 hres entre les délégués allemands et le Maréchal Foch.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

A JOLIETTE

Quartiers généraux du Comité de Joliette, 32 rue Mansseau, Joliette. Présidents conjoints: J. Alex. Guibault, maire de la cité de Joliette, William Copping, industriel, Joliette.

Organisateur: H. Beaumier, Joliette, Secrétaire: S. A. Lavallée, Joliette; Solliciteurs: J. B. Fontaine, Léon Fontaine, D. E. Copping, Hay Crabtree, Armand Lavallée, Joseph Lafrenière, Edouard Poitras, Hercule Coutu, St-Thomas, Adéard Barrette, Ste-Elisabeth, H. Lavallée, St-Félix, J. O. Leveillé, St-Jean de Matha, J. E. Roy, Ste-Emélie, Léonce Mainville, St-Cléophas, Hormidas Gaudet et John Neilan, St-Alphonse, Albert Piquette Ste-Béatrix, Arcade Brault, Ste-Mélanie, J. F. Coyet, St-Am-broise, Wilfrid Malo, St-Paul, Euclide Dalphon, St-Côme.

Montant souscrit dans la division Joliette au 6 novembre 1918: \$74,700.00. Liste des souscripteurs: M. Edouard Fiske, \$20,000 Corporation de la cité de Joliette: \$15,000; Acme Glove Works: \$5,000; J. Elkin, and Co. \$5,000; Jos. Dufresne: \$5,000; Alex. McArthur \$5,000; Howard Smith Paper Mills, \$2,500; J. B. A. Richard \$2,000; Arthur Martin, \$2,000; Hon. Juge J. M. Tellier \$1,000; Zénon Fontaine \$1,000; Thomas Albert Copping \$800; Montants de \$500: Alphonse Belerose, H. Beaumier, Charles-Edouard Copping, Camille Ducharme, A. D. Porcheron, Edouard Bussio, Arsène Roy, Adéard Ducharme, Roméo Turgeon, Napoléon Rivest, F. N. Woolsworth, \$450, Mary Sharpe Copping, \$400; Adéard Lefebvre, Alphonse Lavigne \$360; Camille Barrette, Joseph Routhier \$200; Montants de \$100: J. M. Mondor, Joseph Masse, J. E. Poirier, C. E. Kifferly, Valmore Carrière, Nillie C. Copping, C. P. Mainville, J. E. Labranche, D. E. Copping, Roland Perreault, A. Holster, R. P. Fortin, Ed.-Chs Coutu, John Thorn, Marcelle Trudeau, Jeanne Lavigne, J. Aybraun, Montants de \$50: J. E. Boucher, Oscar Landry, Anton Viens, S. A. Lavallée, J. E. Casavant, Armand Lavallée, Claris Lefebvre, Isabelle Lefebvre, Alice Lefebvre, Cécile Lefebvre, Gaston Bolduc, M. Horace Desrosiers, Rosario Coderre, Lazare Steinberg, Japhet Dalbec, G. C. M. Coutu, S. Astphan, M. Stravakiles, J. O. Liard, Albertine Leblanc, Berthe Poitras, Antoinette Poitras, Ida Provost, Laura Provost, Madame B. A. Rommeville.

Un drapeau d'honneur sera présenté par le Gouverneur Général du Canada à toute municipalité qui aura souscrit un montant en rapport avec son évaluation municipale. La Cité de Joliette est en conséquence appelée à souscrire \$250,000.

Les présidents et organisateurs comptent sur le concours de tous les citoyens de cette cité pour atteindre ce montant d'ici au 16 novembre 1918, date de la fin de la campagne de souscriptions à l'Emprunt. Chaque paroisse du Comité a droit au même privilège en souscrivant le montant qui lui a été fixé.

Les présidents et organisateurs comptent sur le concours de tous les citoyens de cette cité pour atteindre ce montant d'ici au 16 novembre 1918, date de la fin de la campagne de souscriptions à l'Emprunt. Chaque paroisse du Comité a droit au même privilège en souscrivant le montant qui lui a été fixé.

Un drapeau d'honneur sera présenté par le Gouverneur Général du Canada à toute municipalité qui aura souscrit un montant en rapport avec son évaluation municipale. La Cité de Joliette est en conséquence appelée à souscrire \$250,000.

Les présidents et organisateurs comptent sur le concours de tous les citoyens de cette cité pour atteindre ce montant d'ici au 16 novembre 1918, date de la fin de la campagne de souscriptions à l'Emprunt. Chaque paroisse du Comité a droit au même privilège en souscrivant le montant qui lui a été fixé.

Un drapeau d'honneur sera présenté par le Gouverneur Général du Canada à toute municipalité qui aura souscrit un montant en rapport avec son évaluation municipale. La Cité de Joliette est en conséquence appelée à souscrire \$250,000.

Les présidents et organisateurs comptent sur le concours de tous les citoyens de cette cité pour atteindre ce montant d'ici au 16 novembre 1918, date de la fin de la campagne de souscriptions à l'Emprunt. Chaque paroisse du Comité a droit au même privilège en souscrivant le montant qui lui a été fixé.

Un drapeau d'honneur sera présenté par le Gouverneur Général du Canada à toute municipalité qui aura souscrit un montant en rapport avec son évaluation municipale. La Cité de Joliette est en conséquence appelée à souscrire \$250,000.

Les présidents et organisateurs comptent sur le concours de tous les citoyens de cette cité pour atteindre ce montant d'ici au 16 novembre 1918, date de la fin de la campagne de souscriptions à l'Emprunt. Chaque paroisse du Comité a droit au même privilège en souscrivant le montant qui lui a été fixé.

Un drapeau d'honneur sera présenté par le Gouverneur Général du Canada à toute municipalité qui aura souscrit un montant en rapport avec son évaluation municipale. La Cité de Joliette est en conséquence appelée à souscrire \$250,000.

Les présidents et organisateurs comptent sur le concours de tous les citoyens de cette cité pour atteindre ce montant d'ici au 16 novembre 1918, date de la fin de la campagne de souscriptions à l'Emprunt. Chaque paroisse du Comité a droit au même privilège en souscrivant le montant qui lui a été fixé.

Un drapeau d'honneur sera présenté par le Gouverneur Général du Canada à toute municipalité qui aura souscrit un montant en rapport avec son évaluation municipale. La Cité de Joliette est en conséquence appelée à souscrire \$250,000.

Les présidents et organisateurs comptent sur le concours de tous les citoyens de cette cité pour atteindre ce montant d'ici au 16 novembre 1918, date de la fin de la campagne de souscriptions à l'Emprunt. Chaque paroisse du Comité a droit au même privilège en souscrivant le montant qui lui a été fixé.

BILLET DE SEMAINE

IMPRESSIONS D'AUTOMNE

L'homme n'estime guère les biens dont il jouit; leur perte seule les lui fait justement apprécier. Cette vérité, à plusieurs reprises constatée, se vérifie à la lettre depuis le départ de l'été et l'avènement de l'automne.

L'automne est une saison funèbre: tout dans la nature semble agoniser. Les oiseaux ont cessé leurs chants, les tiges n'ont plus de fleurs. Les feuilles mêmes, une à une, ont quitté leurs branches et, du sol où elles gisaient inertes et recroquevillées, les rafales les ont emportées ici et là dans les creux, dans les ornières, au fond des bois.

Hélas! comme on regrette la saison des jours lumineux, des crépuscules tièdes et des nuits d'aurore! Hier, c'était la nature dans son écart et son épanouissement le plus complet; aujourd'hui, rien, plus rien des charmes de l'été, aucun vestige de ses floraisons et de ses splendeurs. Eteints les couchants clairs où le soleil disparaissait royalement dans une apothéose de lumière! Envoyés les beaux soirs, les soirs doux et calmes où la brise, en passant, emportait l'espace du parfum des bois et des champs! Ecroulés les hautes panaches de verdure que les arbres étaient fièrement dans l'air! Façade, enfin, l'élégante toilette de la nature qui lui composaient les gazons, les fleurs, la mousse et l'ensemble des paysages de chez nous!

Quel contraste entre les gloires de l'été et les ruines de l'automne et comme l'on regrette amèrement de n'avoir pas savouré toute l'ivresse des heures qui ne sont plus, et combien mornes nous apparaissent le ciel gris et vitreux, l'atmosphère sombre et embuée!

A ces sentiments se mêlent pourtant des pensées d'un ordre différent et l'esprit en vient à conclure que la destinée de la nature ressemble étrangement à celle de l'homme. Car de même qu'il faut à l'homme mourir pour naître à une vie nouvelle, de même la nature doit mourir pour ressusciter à une vie plus ravissante et plus magnifique. A chaque printemps, en effet, ne voit-on pas un peu de ciel dans la nature? Mais ces pensées joyeuses sont importunes en ces jours remplis d'angoisses où la maladie et la guerre frappent à coups redoublés.

Et malgré l'espoir qu'il offre, l'automne - particulièrement l'automne de 1918 - est et restera une saison de tristesse et de deuil, de souffrance et de mort!

JEAN DES MONTS

Novembre 1918

Accident mortel

Mercredi dernier le 30 octobre, vers 3-30 heures de l'après-midi, M. Albert Beaulieu, chef des pompiers tomba du toit de l'Hotel de ville et expira quelques minutes plus tard, après avoir été administré.

La grippe espagnole dont il souffrait depuis quelques jours avait occasionné le délire; et c'est ce qui fut cause de sa chute fatale.

Joliette perd en M. Beaulieu un chef de brigade habile et courageux qui plusieurs fois préserva notre ville de conflagration par le travail intelligent qu'il savait organiser.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi après-midi, alors qu'un libéra a été chanté à la cathédrale, Mardi à 8 1/2 heures un service a été célébré pour le repos de l'âme du défunt.

M. Beaulieu laisse son épouse et 10 enfants. Son fils aîné, Albert, conscrit en mai dernier, est actuellement en Angleterre.

A cette famille si cruellement éprouvée nous offrons nos vives sympathies.

PROMOTION DE M. O. VANASSE

M. Omer Vanasse, comptable à la Banque d'Hochelaga vient d'être promu à la position de gérant de la succursale de la même banque à Ste-Claire, Comté de Dorchester. M. Vanasse a quitté Joliette aujourd'hui même pour sa nouvelle résidence. Le nouveau gérant a été à l'emploi de la succursale de Joliette depuis treize ans. En contact constant avec la classe commerciale et industrielle de cette ville, il a fait apprécier son rare esprit de travail et ses qualités d'ordre et de parfaite gentillesse. N'eussent été les circonstances actuelles, ses amis eussent été heureux de se réunir afin de le saluer avant son départ et de lui présenter leurs meilleurs vœux de succès.

Dans le nouveau champ d'action qui s'ouvre à son activité, M. Vanasse saura sûrement conquérir l'estime et les sympathies profondes que gardent à son endroit ses nombreux amis de Joliette.

L.-C. F.

Feu M. Alfred Malo

L'influenza vient de faire une nouvelle victime, dans la personne de M. Alfred Malo ferblantier de cette ville, décédé le 1 novembre dernier à l'âge de 39 ans, laissant pour le pleurer son épouse et 6 enfants.

Les funérailles ont eu lieu dimanche le 3 à 9 heures à la cathédrale. Les Chevaliers de Colomb présidaient le corbillard, les parents et les amis le suivaient. Le deuil était conduit par MM. Wilfrid et Arthur Malo ses frères, Edouard son fils, ses beaux-frères L. Brousseau, R. Lavallée et J. Ricard.

A sa famille, nous offrons nos sincères sympathies.

Feu M. Joseph Renaud

Tous apprendront avec regret la mort soudaine de M. Jos. Renaud, cultivateur de St-Paul.

M. Renaud était favorablement connu dans tout le district. Bien qu'il ne fut âgé que de 51 ans, il a déjà rempli plusieurs fonctions importantes. Il a été conseiller de sa paroisse, entrepreneur du gouvernement, maire de St-Paul, et actuellement encore il était Président de la Société d'Agriculture, Division "A".

M. J. Renaud laisse son épouse ainsi que 11 enfants dont 4 sont mariés et 7 résident encore à la maison paternelle.

Le service funèbre a été chanté à St-Paul le 4 du courant par M. l'abbé M. Vignault, curé, assisté de diacre et de sous-diacre. Le choeur de chant paroissial auquel s'étaient joints plusieurs chœurs de Joliette a rendu la messe des morts harmonisée. M. Ant. Beaudoin N. P. de Joliette touchait l'orgue.

Aux témoignages nombreux de sympathie qui ont déjà été présentés à la famille, nous joignons respectueusement les nôtres.

CHEZ LE RECORDER

Un jeune garçon qui était arrêté pour la première fois, a été traduit en cour de Recorder pour répondre à une accusation d'ivresse. Après lui avoir fait de sévères recommandations le Recorder a voulu se montrer élement et ne l'a condamné qu'à \$10.00 et les frais ou 15 jours de prison.

Au prochain numero

Nous sommes forcés de remettre au prochain numero, la liste des prix offerts à l'exposition agricole de St-Jean de Matha, un courrier de St-Ignace du Lac, de St-Lin, etc.

M. le Chan. A. Roch Curé de la Cathédrale

Par décision de S. G. Mgr G. Forbes, évêque de ce diocèse, M. le chanoine A. Roch, professeur de philosophie au Séminaire a été nommé ce matin, curé de la cathédrale, en remplacement du regretté Mgr F.-X. Piette.

Dans le deuil qui a si cruellement éprouvé la paroisse de la cathédrale, la nomination de M. le chanoine Roch sera accueillie avec une vive satisfaction.

La science profonde du nouvel élu, ses rares qualités de coeur et d'esprit, ses connaissances administratives, son sens profond de la vie surnaturelle et des oeuvres qui y conduisent le désignaient particulièrement à la succession de Mgr Piette.

Nous croyons être l'écho modeste mais fidèle de la population de cette ville et de la paroisse St-Chs Borromée en souhaitant à M. le chanoine Roch la plus cordiale bienvenue.

L.-C. FARLY

AU CONSEIL DE VILLE

De l'envoyé spécial de l'Action Populaire
SEANCE DU 30 OCTOBRE 1918

Sont présents: Son honneur le maire Guibault, MM. les échevins Laporte, Marion, Tremblay, Copping, Brousseau et Wodan.

Au début de la séance Son honneur le maire fait en quelques mots l'éloge du regretté Mgr Piette. Sur proposition de l'échevin Wodan appuyé par l'échevin Copping, le conseil passe une résolution de condoléance comme témoignage de son regret.

M. l'avocat Ladouceur annonce au conseil, que le juge ayant accordé l'émission du bref dans la cause de Désormeaux et frère, il est préférable de s'en rapporter à la justice plutôt que de répéter la plaidoirie dont le juge a pris connaissance déjà. M. l'échevin Laporte appuyé par l'échevin Tremblay et Pellerin soient chargés d'aviser le conseil sur ce qu'il y aura à faire si le jugement dans cette cause est rendu contre la cité.

En amendement, M. l'échevin Marion propose, secondé par M. l'échevin Wodan qu'il ne soit rien fait dans ce qui concerne cette question avant que le jugement soit rendu.

Ont voté pour l'amendement: MM. Marion et Wodan; contre: MM. Laporte, Brousseau, Tremblay et Copping.

Les travaux de canalisation sur la propriété de M. André Perreault sont remis à l'an prochain, l'inspecteur de la ville n'ayant pas suffisamment d'hommes à sa disposition.

SOUSCRIPTION A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Après lecture d'une lettre des promoteurs de l'Emprunt de la victoire, le Conseil décide de souscrire \$15,000.00 du fonds d'amortissement, si le Département des Affaires municipales à Québec le permet.

MANUFACTURE LAPALME
M. J. E. Lapalme devant agrandir sa nouvelle manufacture de tabac, demande la permission de construire jusqu'à la limite de la rue, quoique le conseil réserve généralement 15 pieds entre les constructions et cette ligne. Le comité des chemins ira sur les lieux et accordera la demande s'il y a possibilité.

DEMANDE DE BONUS

Une demande de bonus est ensuite amenée devant le conseil. Ce bonus serait de \$30,000.00 remboursable, capital et intérêts, et servirait à une manufacture de chausures qui devrait employer d'ici un an ou deux de 100 à 150 mains. La capacité de rendement de cette manufacture serait bientôt d'environ 500 paires de chausures de travail par jour. La demande reste devant le conseil.

LA MAISON BOURNIVAL ET CIE

La fabrique de machineries Bournival et Cie, demande de quels avantages elle pourrait profiter en venant établir une manufacture à Joliette, cette manufacture de 7000 employé 25 hommes au début pour ensuite porter son effectif à 50. Le conseil invite ses membres à venir le rencontrer afin de mieux s'entendre sur cette question.

PLACARDAGE DES MAISONS
Il est décidé qu'à l'avenir, les maisons où il y a de la grippe seront affichées aussi longtemps qu'elles n'auront pas été désinfectées. Per-

somme ne devra sortir de ces maisons ou y entrer sans raisons graves.

A LA MANUFACTURE McARTHUR

Les employés de la manufacture McArthur demandent des lumières dans les parages de cette manufacture. La demande est accordée.

DIVERSES DEMANDES

Une autre requête demande une lampe entre les rues Richard et Champlain sur la rue St-Joseph. M. Leduc après visite sur les lieux fera rapport.

M. J. Duval demande que le canal de la rue Bougainville soit jusqu'à sa maison. Ces travaux ne pourront être exécutés avant l'on prochain.

Une demande d'augmentation de salaire pour quelques pompiers reste sur la table.

M. Leduc est chargé de réparer le canal à la résidence de M. W. Piché, aux frais du propriétaire.

FIXATION DES PRIX

Sous le nom de "Comité du prix raisonnable" un comité verra à fixer les prix d'un certain nombre de produits actuellement sur le marché.

M. Leduc est chargé de demander des soumissions pour des casques en fourrure pour nos hommes de police.

Res. 10 St-Charles T61. 87

Romulus Joly, L.L.L.

NOTAIRE

Agent à prix et

Bureau: 31, Place La Vallée,

82-Jno JOLIETTE

TEL. BELL: Bureau 49

Résidence 290

Dr G. M. Blondin

CHIRURGIEN-DENTISTE

Bureau ouvert tous les soirs, 7 à 8 h

21, PLACE LAVALTRIE,

Joliette

Tel. Bell, Lasalle 1261

Dr H. JULIEN

DENTISTE

1299, rue Ste-Catherine E-t,

Entre Fullum et Dufresne,

à trois minutes de la Gare du

Grand Nord,

MONTREAL 5-52

Tel. Bureau 110

Résidence 27

D. L. BENNY

Chirurgien-Dentiste

au-dessus de la Pharmacie Gaudet, dans

le Bloc A. A. Bouchor.

Rue Notre-Dame, JOLIETTE

Courrier de Pauline

AVIS—Nos lectrices sont amicalement priées de prendre note que nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions qu'elles voudront bien nous poser concernant les toilettes, l'étiquette et autres sujets. Les correspondances devront être adressées

Le Courrier de Pauline, L'Action Populaire, JOLIETTE, P. Q.

D.—Endeuillé de mon père depuis sept mois pourrais-je porter une robe de velours noir pour cet hiver? 2. Peut-on jouer aux cartes? 3. Combien de temps doit-on laisser le piano fermé?

R.—Oui, certainement. 2. Vous pouvez jouer aux cartes dans l'intimité. 3. Le piano doit rester fermé pendant un an.

D.—Voulez-vous me donner la signification des noms Rolande, Marie-Ange, Hermine, Jeanne, Eva, Blanche, Alice? Je ne vous oublierai pas.

R.—Rolande, gloire de son pays, Eva, mère des vivants, Jeanne, gracieuse, Je ne sais la signification des autres noms.

D.—Veuillez me nommer les 8 merveilles du monde? Un abonné.

R.—Voici les 8 merveilles du monde: Les pyramides d'Égypte; 2. Les jardins suspendus et les murs de Babylone; 3. le phare d'Alexandrie; 4. le colosse de Rhodes; 5. le Jupiter Olympien de Phidias; 6. le temple de Diane à Éphèse; 7. le tombeau de Mausole; 8. le pont de Québec.

D.—Pauline serait-elle assez bonne de me dire où je pourrais me procurer l'accompagnement de la chanson "Tout Doucement". Je vous remercie d'avance.

R.—Vous trouverez cet accompagnement chez Yon J. G. 936 St-Jacques, Montréal.

D.—Que dois-je faire, recevant un cadeau d'un ami à l'occasion de mon anniversaire si la fête de cet ami tombe le lendemain?

R.—Que les fleurs peut-on offrir à une amie pour sa fête, où se les procure-t-on et peut-on rendre visite quand même à cette amie après l'envoi de ce cadeau? Jocelyne.

R.—Vous pouvez écrire à cet ami un mot de remerciements et profiter de l'occasion pour lui souhaiter une bonne fête à votre tour.

2. N'importe quelles fleurs: roses, œillets, tulipes, jacinthes, violettes etc., vous les achetez chez les fleuristes et vous pouvez rendre visite le même jour.

D.—Pauline veut-elle me donner la signification des noms Laure et Annette? Je l'aime.

R.—Laure couronnée de lauriers Annette gracieuse.

D.—Les écoles étant fermées pour cause de maladie contagieuse, les inscriptions sont-elles payées quand même? Amoureuse d'un beau.

R.—1. Oui.

2.—Je ne sais ce que veut dire ce terme.

3.—Roméo, force et vigueur, Roméo, qui conduit habilement. Je ne sais ce que veulent dire les autres noms.

D.—1. Une jeune fille recevant un jeune homme pour la première fois doit-elle elle-même placer ses vêtements ou lui indiquer où les déposer? 2. Que pensez-vous d'une jeune fille écrivant à un jeune homme mais au nom d'une de ses amies sans que celle-ci le sache pour que celui-ci la reconnaisse un tel jour à tel endroit où elle devra se trouver? 3. Que lest le parfum que vous préférez pour une jeune fille? 4. Une jeune fille sortant pour la première fois avec un jeune homme quel sont les endroits où ils doivent aller et pendant combien de temps doit durer la sortie? 5. Écrivant à un jeune homme quel est le papier qui convient de se servir étant jeune fille? Je l'aimerais beaucoup si...

R.—1. Elle lui indique l'endroit où déposer ses vêtements. 2. La chose serait sûrement inconvenante et cette jeune fille serait mal jugée. C'est matière de goût. L'œillet est très en vogue. 4. Les sorties avec un jeune homme ne devraient se faire qu'après quelque temps de fréquentation. 5. Le papier avec initiales est très joli.

D.—Pauline pourrait-elle me dire à qui et où il faut s'adresser pour avoir un emploi au téléphone Bell? 2. Une jeune fille possédant une assez bonne instruction, et ayant un peu de connaissances d'anglais mais n'ayant pas de diplôme, pensez-vous qu'elle pourrait entrer au service du téléphone? 3. Pouvez-vous me donner l'adresse du soldat belge ayant écrit une lettre qui paraissait sur

votre journal il y a quelques semaines? 4. Pour une jeune fille de 17 ans quelle est la coiffure la plus convenable? Une de vos abonnées.

R.—A. M. Jos. Delisle, gérant local du Bell Téléphone. 2. Le diplômé n'est pas nécessaire et le gérant jugera lui-même de vos aptitudes. 3. Floris Von Husbrouck, C. I. P. S. L. A. A. Armée Belge. 4. Les voilettes sont encore bien portées. Le choix de la coiffure dépend beaucoup du genre de votre toilette.

Ayons soin de nos enfants

RHUMES

Le meilleur moyen d'empêcher un enfant de prendre froid est d'avoir une température égale dans toute votre maison, et de vêtir l'enfant en conséquence.

Dans les maisons munies d'un système de chauffage on doit faire porter à l'enfant des flanelles presque aussi légères que durant les chaleurs de l'été. Le danger de prendre froid est plus grand dans ces maisons. Il est beaucoup mieux pour la santé de n'avoir jamais plus de 70 degrés, et de porter des vêtements plus chauds. Dans les maisons de la campagne où il se produit beaucoup de courants d'air et où les pièces sont plus froides, on doit toujours faire porter à l'enfant de la flanelle sur la peau. Si le bébé devient enrhumé, on doit lui nettoyer le nez avec de la vaseline, et en appliquer à l'extérieur du nez. Il est possible de moucher le bébé en appliquant un mouchoir très propre sur la bouche, toute grande ouverte du bébé, en soufflant sur ce mouchoir de manière à pénétrer dans la bouche, on fera échapper le mucus par les narines.

Comme la mère approche ses lèvres tout près de celles du bébé, il est important qu'elle ne souffre ni du mal de gorge, ni de tuberculose, ni même d'un rhume.

Ne donnez jamais de médicaments pour guérir un jeune bébé d'un rhume. Gardez-le dans une chambre très chaude, et toutes les trois heures, mettez dans les narines, en vous servant d'un compte-gouttes, quelques gouttes d'une solution saline (Une demi-cuillerée de thé de sel, ou une tablette alcaline, dissoute dans un verre d'eau) ce, en tenant le bébé assis.

"Les premiers coups d'Ailes"

(Le Droit)

Par les élèves du Séminaire de Joliette, 1918.

Il y a quelques années, disons une quinzaine, nos compatriotes canadiens français faisaient à la St-Jean-Baptiste de longs et quelquefois d'éloquents discours sur le patriotisme. Seulement ils se bornaient à formuler des espérances dont l'accomplissement demeurait assez problématique. On sait où nous a conduits cette politique de "speechomanie" sans action connexe, et aujourd'hui la lumière est entrée dans les coeurs et l'heure de l'action est venue.

Comme toujours, le Collège de Joliette n'est pas resté en arrière quand il s'est agi de travailler à la grande cause commune, celle de la patrie, et les dévoués clercs de St-Viateur, qui y enseignent, ont prouvé que leurs élèves étaient tous patriotes actifs et quelques-uns futurs littérateurs, par la publication d'un joli volume, écrit presque tout entier par des élèves actuels et qui est à la fois une heureuse initiative et une loable action.

Dédiée aux petits Canadiens français, ce volume est un honneur pour la langue et un hommage à la race. Sans doute on ne peut exiger la perfection de simples écoliers, mais on ne saurait croire tout ce qu'un jeune homme, même un enfant, peut faire, lorsque quelque chose de grand l'inspire et l'inspire. Et c'est bien ce sentiment qui passe et que l'on remarque à travers toutes ces pages. La patrie y renait avec ses vieilles coutumes, ses bons usages d'autrefois; notre peuple est là, bien vivant, dans toute l'ardeur de sa foi et la grandeur de son rôle.

Au point de vue style, l'ouvrage est bien rédigé et s'harmonise agréablement avec l'idée qui l'inspire. C'est la phrase du terroir riche en mots pittoresques et imagée comme un reflet de lac; c'est la belle langue française la même pour laquelle on se bat ici, la même qui nous a bercés enfants, et qui bercera nos enfants, nous l'espérons.

La langue ne saurait que progresser par des initiatives de ce genre. C'est d'ailleurs le programme tracé par M. l'abbé C. Roy et M. l'abbé Groulx, qui recommandent tous de

s'attacher au passé, de conserver ce qui ne doit pas mourir, de comprendre l'âme de la patrie et de s'exprimer ensuite dans notre parler à nous, qui n'est ni le Toronto, ni le Parisien French, mais le français tout court ou, si l'on préfère le bon français.

Bien représenter sa race, la faire aimer, la décrire avec soin et amour, est un puissant moyen de l'aider, à vivre et de la grandir. On ne commence jamais par peindre de magnifiques tableaux, par sculpter de remarquables statues, et c'est ainsi, que du "premier coup d'aile" on n'a pas atteint (peut-être) le sommet. Mais les délicates et savoureuses petites esquisses qui y sont faites contiennent des scènes de moeurs, des gestes, des attitudes qui n'en sont pas moins admirables, parce qu'ils nous font mieux sentir ce qu'il y a de bon chez nous inutile de rappeler la courageuse action de Mlle Thérèse Archambault, ni les souvenirs de semailles et de messe de minuit pour évoquer immédiatement devant nos âmes la reconfortante mentalité, l'héroïque grandeur souvent de notre race.

Nous sommes donc heureux d'avoir pu jouir de cet agréable volume et nous sommes fiers aussi que les nôtres sentent dès leur jeune âge leur responsabilité vis-à-vis de leur passé; de leur langue et de leur patrie.

(L'Action Catholique)

Les Premiers coups d'ailes.

C'est le titre juvénile et gracieux d'un beau et bon recueil de compositions d'écoliers du Séminaire de Joliette. Il y a vingt-six morceaux, en tête desquels ont été mis un *Avertissement*, et une *Préface* de M. l'abbé Philippe Perrier. Les jeunes auteurs dont quelques-uns annoncent de beaux talents de plume, sont tout à tour, en suivant l'ordre du livre, M. Paul-Émile Lavallée, Viateur Farly, Paul-Émile Monarque, Rosaire Racette, Louis-Charles Simard, Albert Trotter, Victor de l'Église, Gaston Caisse, Charlemagne Venne, Paul Gaudet, Athanase Ménard, Armand Hébert, Léo-Paul Desrosiers, Omer Valois, Joseph Lafortune, Irénée Lavallée, Édouard Jetté, Réginald Savoie.

Ce sont des jeunes, et c'est pourquoi il se rencontre des imprécisions, des mots un peu gauches, des pages plus ternes, des solutions de continuer dans ce livre de 250 pages. Mais n'en déplaise à la modestie du bon Frère qui a dû tracer les lignes de l'*Avertissement*, voici un volume de bonne tenue littéraire et dans lequel scintillent plusieurs pages absolument dignes d'ouvrages moins jeunes et qui, partant, auraient le droit d'afficher de plus grandes prétentions.

Une chose nous frappe, à la lecture successive de ces compositions: les jeunes plumes qui les ont écrites ne sont pas toutes exercées au même point, mais elles furent ici guidées, par une âme et par des yeux observateurs. Il y a du coup d'oeil et de la perspective dans cette série de tableaux, et c'est pourquoi on y découvre des travaux qui font plaisir. Sur ce point, il faut citer *Le rouet*, que nous primerions. *Le chemin du roi*, *La Fête-Dieu*. Nos cloches, morceaux qui retiennent l'attention, avec d'autres, car on ne peut tout nommer.

Et puis, voici un recueil d'essais canadiens, avec des mots de chez nous et des parfums du terroir. C'est le grand mérite collectif du livre. A certains égards il est surprenant de trouver, au fond d'aussi jeunes prunelles, vision aussi approchant de scènes vécues et des traditions de la campagne canadienne-française. Et cela dénote un progrès considérable dans la voie recommandée avec tant d'a-propos par l'auteur des *Propos Canadiens* et ouverte avec tant d'art par le peintre si fidèle de *Chez nous* et de *Chez nos gens*. Nous citerons encore, comme exemples. *Le dernier conte*. *Une école de campagne*. *Une veillée d'hiver*. *Une épluchette*. Et si l'on veut savoir combien ces jeunes aiment leur langue et leur race, on n'a qu'à lire. *Pour la langue et Petite mais grande*, où se trouve contée l'histoire de Soeur Marie-Georges et de Thérèse Archambault avec *La guignolle des livres* et *La voix de la maison de Louis Hébert*. Ajoutons que chaque chapitre encadre une gravure appropriée au sujet.

Les premiers coups d'ailes sont à répandre. C'est un bon livre qui se donne très bien, par exemple, en prix aux écoles. Avis aux commissions scolaires patriotiques.

LE DEVOIR

Les Premiers coups d'ailes.

Comme ils sont jolis ces premiers coups d'ailes des collégiens du séminaire de Joliette, ces premières envolées de petites âmes canadiennes qui s'ouvrent à la beauté du terroir, des traditions et des coutumes ancestrales, en train de mourir. Point n'était besoin d'un avertissement. Le lecteur ne songe guère à remarquer les gaucheries et les imperfections inévitables pour des débutants. Il répète avec le préfacier, M. l'abbé Perrier: "Les choses de chez nous nous deviennent de plus en plus à la mode, et c'est heureux." Il constate le chemin par lequel depuis les années de collège, pas très éloignées où une inspiration trop souvent étrangère marquait les essais de composition française, et enviant un peu les aspirants bacheliers d'aujourd'hui, il goûte la saveur canadienne de ces oeuvres de rhétoriciens, d'humanistes, de versifica-

ACROSTICHE

Fleur éclosé d'hier, à l'exquise fraîcheur,
Lis au parfum subtil, éclatant de blancheur,
Oh! ne regrette pas nos bonheurs éphémères...
Rares sont nos plaisirs, et des larmes amères
Embrument trop souvent nos plus riants espoirs!
Nous nous révirons, dans le calme des soirs...
Chère et douce soeur, au regard si limpide,
Envole-toi là-haut, fuis ce monde perfide!..

L. NÉPLU

teurs, voire même de syntaxistes. Je choisis au hasard: Une veillée, d'hiver, Messe de minuit à la campagne, Bénédiction paternelle, Les étreintes, Le rouet, Le chemin du roi, Une noce à la campagne, etc. Les deux récits intitulés: "Petite, mais grande", "Pour la langue" dégagent une admirable leçon de patriotisme vécu.

Le volume des "Premiers Coups d'Ailes" est en vente aux bureaux de l'Action Populaire, 31 Place Lavaltrie. Prix: 50 cts; par la poste 60 cts.

Il est temps de cesser d'annoncer quand vous décidez qu'il est temps que vous cessiez de vendre.

Willow Bunch, Sask.

Spécial à l'Action Populaire

Lundi le 16 octobre ont eu lieu les funérailles de Estelle Lavallée, épouse de Jean Pascal Bonneau, décédée à l'âge de 19 ans 6 mois.

Le service a été chanté par M. le curé Lemieux. Les porteurs étaient MM. Rémi Provost, Louis et Charles Bonneau, beaux-frères de la défunte, André Jodoin, cousin, Iréné Granger et Hector Beaulnes, amis de la famille.

A l'Offertoire M. A. Létourneau chanta les "Adieux d'un mourant." Nos sympathies à la famille.



TEL. BELL 39

CONSULTATION GRATUITES

DR A. BELANGER

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE

DE L'HOPITAL GÉNÉRAL PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ LAVAL

100, Rue Manseau, Joliette, L. Q.

AVIS

Loi du Service Militaire, 1917

EMPLOI D'HOMMES EN CONTRAVENTION AVEC LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Les règlements suivants, récemment approuvés par le Gouverneur Général en Conseil, imposent à chaque patron l'obligation sévère de S'ASSURER QUE CHACUN DE SES EMPLOYÉS D'ÂGE ET DE CONDITION MILITAIRES A EN SA POSSESSION LES DOCUMENTS PROUVANT QU'IL EST EN TOUTS POINTS EN RÉGLE AVEC LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Un patron qui est accusé d'avoir à son service un insoumis doit être en mesure de prouver QU'IL A EXAMINÉ, lorsque l'employé en question est entré à son service, LES DOCUMENTS RELATIFS AU SERVICE MILITAIRE ÉMIS PAR LE REGISTRAIRE OU LES AUTORITÉS MILITAIRES et qu'il a été établi d'une manière raisonnable et à sa satisfaction que l'homme était en règle avec la Loi du Service militaire. Il doit être clairement entendu que les Certificats d'Enregistrement national, émis le 22 juin 1918, lors de l'enregistrement général, ne définissent en aucune manière la position d'un homme vis-à-vis de la Loi du Service militaire.

RÈGLEMENTS.

106.—Toute personne qui emploie ou garde à son service un homme qui a déserté, ou est absent sans permission de la Force Expéditionnaire Canadienne, ou en contravention avec quelque obligation, ordre de rapport ou tout autre relatif au service militaire qui lui impose la Loi ou les Règlements, ou toute proclamation s'y rapportant, sera coupable d'une offense susceptible d'être punie sur conviction sommaire d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ou d'une amende de pas moins de Cent Dollars et pas plus de Cinq Cents Dollars, ou de ce qui est le plus sévère de ces deux peines, et de cette amende, à moins que cette personne ne prouve qu'après enquête LES PAPIERS RELATIFS AU SERVICE MILITAIRE ÉMIS PAR LE REGISTRAIRE OU LES AUTORITÉS MILITAIRES À L'HOMME AINSI EMPLOYÉ OU RETENU À SON SERVICE ONT ÉTÉ SOUMIS ET EXAMINÉS, et qu'il a été établi à sa satisfaction, après cette enquête, que l'homme n'était pas un déserteur, ou n'était pas absent sans permission du service militaire, ou en contravention avec aucune des obligations ou exigences ci-dessus mentionnées.

106 a.—Toute personne QUI RECÈLE, OU CACHE, OU DE TOUTE AUTRE MANIÈRE AIDE UN HOMME QUI A DÉSERTE, OU EST ABSENT SANS PERMISSION DE LA FORCE EXPÉDITIONNAIRE CANADIENNE, ou est en contravention avec quelque obligation, ordre de rapport ou tout autre relatif au service militaire qui lui impose la Loi ou les Règlements, ou toute autre proclamation s'y rapportant, sera coupable d'une offense susceptible d'être punie sur conviction sommaire d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ou d'une amende de pas moins de Cent Dollars et pas plus de Cinq Cents Dollars, ou de ce qui est le plus sévère de ces deux peines, et de cette amende, à moins que cette personne ne prouve qu'elle ne savait pas et qu'elle n'avait aucune raison de croire que l'homme qu'elle recelait, ou cachait, ou aidait était un déserteur, ou était absent des forces sans permission, ou qu'il était en contravention avec les obligations ou exigences ci-dessus mentionnées.

BUREAU DU SERVICE MILITAIRE.

TERRES À VENDRE

Dans le voisinage du bureau de Poste Corcoran, Cté, Joliette, 180 arpents de bonne terre en culture, avec maison, granges et autres dépendances.

Cette magnifique propriété est à 3 milles des chars de Rawdon. Dans le rang voisin, attenant à celle-ci, une terre bien boisée, avec sucrerie, contenant, 130 arpents. Le tout pouvant être acheté pour quatre mille piastres, ou six mille piastres en y comprenant animaux, instruments aratoires et tout le roulant qui s'y trouve.

Pour toute information s'adresser à

Adélarde Beaupré, Prop.

1715-31 juo

Les occasions chez W. Durand

Moteur pour Moulin à Coudre

Régulier \$25 00 d'ici à quelques jours	19 00
Grille-pain (toaster) pour	4 50
Lampes 60 watts, caisse	40 cts
Tungsten 40 watts, caisse	38 cts
" 25 watts, caisse	38 cts
" 15 watts, caisse	38 cts

Tous les travaux d'électricité pour maisons, privées, bureau, magasin, édifices publics, etc.

ELECTROCIERS À TRÈS BON MARCHÉ

W. DURAND,

ELECTRICIEN

Tel 324 No 2 Place Ste-Marie

32 juo

CHARBON DIXIE

Le MEILLEUR sur LE MARCHÉ AU PLUS BAS PRIX

Ce charbon remplace le bois, chauffe dans tous les poêles et coûte beaucoup meilleur marché que le bois.

Comme je ne pourrais en avoir tout le temps, il serait préférable de

donner VOS ORDRES immédiatement.

Vous bénéficiez ainsi d'une réduction notable sur le prix de ce charbon.

EPHREM BOLDUC,

86 RUE MANSEAU

Tel. Bell, 89

33 juo

Entrepreneur de Pompes Funèbres

ET EMBAUMEUR

Prix Très Modérés et Justes

Voitures de Louage pour Comptes et Mariages.

Aussi voitures à tous les trains

TEL. BELL 212



SUCCESSION

ARTHUR MARCIL

CHARRETIER

50 Rue St-Pierre, Joliette, P. Q.

GAZOLINE A VENDRE

31 juo

La Jeunesse Catholique

Union Régionale Jolietaine

UN HOMME DE CARACTÈRE

Paul Emile Lamarche: Unité de ses oeuvres.--
son Patriotisme

11ème PARTIE

Les oeuvres de Paul-Emile Lamarche sont uniquement canadiennes-françaises. En effet, il fut canadien, — ses sentiments et aspirations nous le prouvent —, il fut certainement français aussi — ses actes et les témoignages de ses amis en font preuve.

Canadien d'abord, rarement pouvons-nous rencontrer un homme du pays qui le fut aussi courageusement. Il semblait porter à la terre de nos morts un amour inébranlable. Il n'a jamais été de ces hommes qui se font pardonner d'aimer profondément leur patrie. Laissons Edeuard Montpetit finement analyser ce grand sentiment chez Lamarche: "L'amour profondément enraciné du Canada, aux généreux aspects, des traditions, les unes modestes, les autres grandioses jusqu'au sublime, de la langue maternelle et chère, du droit, qui façonne le peuple, des mœurs si colorées, de la petite vie même dont l'obscurité est encore belle à cause de son principe résistant comme une mâle étoffe du pays, tout cela est donc nouveau parmi nous? Non, toute notre littérature en est faite; et toute notre histoire n'est qu'un sentiment d'amour". Ces amours, ces choses belles et grandes de notre patrie ne sont pas neuves, mais elles sont inconnues, méprisées, ou défigurées par un trop grand nombre des nôtres.

Canadien, Lamarche était fier de l'être. Aux Chambres, lors des grands débats sur les questions du Keewatin, des Ecoles de l'Ontario, du canal de la Baie Gorgienne, de la prorogation des Chambres, il fut Canadien avant d'être conservateur ou libéral. Ce fut toujours un franc nationalisme bien pratiqué, c'est de faire juger les hommes et les choses au point de vue purement canadien. Lamarche fut donc le patriote, fier de se sacrifier pour sa patrie, ce nationaliste convaincu et sincère rendant ses honneurs, mais ses principes, jamais.

Canadien, il le fut enfin dans toutes ses aspirations, que l'on trouve comme synthétisées à l'extrême pour les jeunes, dans sa dernière conférence de la salle Saint-Sulpice. Je les résume: "Débarrassons-nous donc du fétichisme et des religions politiques... Dégageons notre politique du matérialisme pesant qui l'oblige à se tenir près de terre... Préparons-nous donc. Régénérons l'opinion publique. Travaillons à l'édifice national. Créons d'un océan à l'autre un sentiment et un patriotisme véritablement et uniquement canadiens. Le pays... demande une nation; nous ne lui avons donné qu'un peuple. Secouons nos âmes et élevons-nous." Ces réformes, ces commandements lancés comme autant de regrets, manifestent assez le désir élevé qu'il avait d'un Canada toujours plus grand, plus aimé, parce que nourri à des sources plus pures.

Lamarche fut aussi français, et de tout coeur, comme les braves. Armand Lavergne lui rend ce témoignage: "Il put devant les Communes, défendre le droit opprimé et couvrir de son talent si grand et de son courage si élevé, les petits, les faibles de sa langue, et souffrant pour elle." C'est en Chambre qu'il défendit donc, les souffrants, comme lui, dans leur droit le plus élémentaire, celui de parler comme leurs frères.

Le droit du doux parler, c'est lui qu'il défend en premier. Mais s'il fut un des défenseurs attirés de no-

tre langue; nos droits, en général, ne lui furent pas indifférents. N'écrivait-il pas lui-même: "Non seulement nous avons des titres clairs, établis nos droits à la législation privée qui nous gouverne, mais encore nous sommes dépositaires des clefs de la voûte qui les préserve contre les ravages du temps." Ses amis nous font bien connaître cette âme française. Athanase David, par exemple, nous dit que "le grand oeuvre auquel il s'est dévoué" c'est "l'affirmation de la supériorité intellectuelle du groupe français au Canada." Tous ceux qui ont suivi nos luttes constitutionnelles, surtout celles de l'Ontario, savent l'attachement que Lamarche portait à Sa Majesté la langue française. En un mot, il fut un de ceux qui, chez-nous, connaissent et pratiquent la culture française.

Lamarche fut donc, quand il s'agissait du pays et de sa langue, toujours: "DEBOUT!"

VICTOR-GUY
Cercle St-Jacques.

La Vie de l'A. C. J. C.

Aussitôt l'épidémie passée, le Comité Régional tiendra une séance importante à laquelle les membres des comités des différents cercles de la région seront invités. Il y sera discuté des questions de la plus haute importance, relativement à l'A. C. J. C. en général et plus particulièrement concernant la région de Joliette. Nous donnerons plus tard la date exacte de cette réunion.

La question des Avant-gardes n'est pas morte. Le comité de propagande travaille activement à la formation d'un de ces groupes de jeunes dans la paroisse de la Cathédrale. Il est très probable que la paroisse St-Pierre aura aussi son avant-garde d'ici peu.

Nous avons appris avec regret que la grippe sévit avec rigueur à St-Jacques de l'Adhigan. Nous espérons cependant que nos amis du cercle St-Jacques n'en seront pas trop affectés, et qu'avant longtemps ils pourront se mettre à l'oeuvre avec le courage et la vaillance que nous leur connaissons.

La dernière séance du cercle Barthélémy Joliette fut une des plus considérables qu'on eût vues depuis longtemps. Il convenait qu'en cette circonstance particulière tous soient là pour constater le vide profond que creusait parmi leur cercle la mort du regretté Mgr Piette.

Nos lecteurs ont pu remarquer en une autre page un appel. Aide aux Coisés de Joliette à tous les parents ou amis de coisés du diocèse actuellement en Angleterre ou en France. Nous attirons l'attention de tous les membres de l'Union Régionale sur l'importance de cet appel et nous comptons sur le dévouement de tous pour qu'il apporte d'heureux résultats.

Le prochain numéro de la Jeunesse Catholique consacra un article spécial sur "Mgr Piette et l'A. C. J. C."

LIRE: le dernier numéro de "l'Action Française", et particulièrement un bel article de M. Henri Bourassa sur la Colonisation

A QUEBEC: La grippe y a exercé ses ravages plus que partout ailleurs dans l'Association. Espérons que "la Voix de la Jeunesse" qu'é-

Tabac à Chiquer

Copenhagen



C'est un tabac manufacturé, sous sa forme la plus pure.

Etant granulé, il produit son effet immédiatement.

C'est le tabac à chiquer le plus économique.

becquoise nous apportera bientôt de meilleures nouvelles en même temps que sa résurrection.

A ST-HYACINTHE: Le dernier numéro de la "Tribune" nous apprend par "la voix de l'A. C. J. C." que là comme ailleurs la grippe a sévi durant plusieurs jours sans pourtant désorganiser les cercles.

Au cercle St-Aimé qui vient d'être cruellement éprouvé par la perte de son aumônier M. Proutx, nous offrons nos fraternelles sympathies.

A MONTREAL: Il semble que la grippe, toute maligne qu'elle soit ne peut atteindre nos amis de Montréal, tant nous les voyons actifs, encouragés... et encourageants.

REMERCIEMENTS: L'Union Régionale de Joliette et le cercle Barthélémy Joliette remercient cordialement ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de Mgr Piette.

Témoignages de Sympathies

A l'occasion de la mort du regretté Mgr Piette, le cercle Barthélémy Joliette et le comité Régional ont reçu de nombreux témoignages de sympathies:

DE QUEBEC
PAR TELEGRAMME
Québec, 30 octobre 1918
Union Régionale et Comité Régional de Québec sympathisent avec union-soeur pour perte cruelle de Mgr Piette.

OSCAR HAMEL,
Président.

DE MONTREAL
Montréal, 29 octobre
Mon cher président
La mort continue à creuser des vides dans nos rangs. La dernière victime tenait un rang très élevé parmi le clergé de Joliette et était très estimée du cercle Barthélémy Joliette. Nous pleurons avec vous la mort de Mgr F. X. Piette, votre aumônier. C'est une perte pour toute l'A. C. J. C.

Quand des hommes d'une haute valeur morale et d'une science éprouvée comme étaient celles de Mgr F. X. Piette viennent à nous, nous apprécions tout de suite de quel poids pèse leur autorité dans la balance des destinées de l'A. C. J. C.

Nous perdons un ami, nous perdons un père en perdant Mgr Piette.

Unissons donc nos prières et demandons à Dieu le repos de l'âme de son fidèle serviteur.

Que votre cercle accepte les sincères condoléances des membres du comité central.

Le chef du secrétariat
Alphonse de la ROCHELLE

DE TROIS-RIVIERES
Les Trois-Rivières, 30 oct.
Mon cher président,
Malade depuis trois semaines il m'est défendu de lire ou d'écrire. Tu excuseras donc que je ne t'exprime que d'un mot la vive sympathie des amis triftiens dans la grand deuil qui frappe votre union.

Cordialement,
Maurice GELINAS,
Prés. U. R. T.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte-Toujours La
Signature de *Chas. H. Fletcher*

Beau Céleri Blanc, 5cts le pied,
Miel en Gâteau, 25cts le rayon,
Choux à 5, 8 et 10cts.
Beurre de Choix.—Nous pourrions vous procurer la quantité dont vous aurez besoin.
Très bon Tabac en Feuilles à 70cts la livre.

J. E. DUFORT, EPICIER,
Tél. Bell 152 32-jno Coin St-Viateur et St-Chs-Borromée.

RHUMATISME

Si vous voulez guérir votre rhumatisme ou prévenir une rechûte, aux premières douleurs, n'hésitez pas à prendre

l'Élixir Anti-Rhumatique du Dr Jos Comtois

DE SAINT-BARTHELEMY, P. Q.
Prix: \$2.50 la bouteille.

Consultations à domicile par correspondance ou chez moi.
DEPOSITAIRE A JOLIETTE:

Pharmacie GÉOFFROY, 51 Rue Notre Dame
(Ancienne Pharmacie A. L. Boucher)

L'invitation de DALY & DALY

N'allez pas l'oublier. Le représentant de la Maison Fashion-Craft était ici hier et aujourd'hui, mais toute l'année la maison

DALY & DALY

pourra vous faire bénéficier de la collection de modèles et d'échantillons Fashion-Craft, de vêtements pour hommes sur mesure. Et les prix demeurent raisonnables. C'est beaucoup dire.

L'invitation demeure. Vous serez donc attendu chaque jour chez

Daly & Daly

10 Place Lavaltrie, Joliette.

Amendement, Engrais et Remède

"CALCO" comme amendement

La texture du sol est très favorablement affectée par l'application de "CALCO". Les terres fortes deviennent plus poreuses et plus facilement perméables par l'air et par l'eau.

La condition physique des terrains sablonneux est aussi fort avantageusement améliorée par l'addition de calcaire: la chaux leur donne plus de consistance et plus de corps.

"CALCO" comme Engrais

L'introduction du carbonate de calcium dans le sol augmente considérablement la PRODUCTION de potasse et d'acide phosphorique SOLUBLES, et met de la sorte la terre en meilleur état de servir à l'alimentation des plantes et de produire d'abondantes récoltes

"CALCO" comme Remède

La réaction chimique, entre l'acide de la terre et le calcaire appliqué, produit un composé neutre qui corrige l'acidité du sol. Les principes ferrugineux nuisibles, qui s'y trouvent, sont transformés, sous l'influence du calcaire, en composés inoffensifs et le sol est conséquemment rendu apte à la végétation des plantes

Deschambault Quarry Corporation,
52, rue St-Paul, Québec
Agent pour le District de Joliette.

Théod. Baudry, 136 rue Manseau, Joliette.

A LA LIBRAIRIE CHARLAND

Statues du Sacré-Coeur, en plastique, décorées ou bronzées
LIVRES DE PRIÈRES, MAGNIFIQUES CADEAUX

Articles de bureau: livres blancs, papeterie complète pour bureau, plumes, fontaines, grand assortiment de paniers, etc., etc.

Choix considérable de cadres et moulures, faits sur commandes.

Venez visiter notre assortiment avant d'acheter ailleurs.

La Librairie Charland,

J. O. PAGÉ, Prop.

No 18 rue St-Paul, Joliette, Qué. j.n.o.

Obligations 6 p.c.--Cinq Ans

de la Cité de Joliette

En Coupures de \$100, \$500 ou \$1,000

Les titres sont au porteur.

L'intérêt, à 6 p.c. est payable semi-annuellement, le premier mai et le premier novembre, et le capital est remboursable le premier mai mil neuf cent vingt-trois.

L'intérêt et le capital sont payables au bureau de la Banque d'Hochelega à Montréal ou à Joliette.

Le prix est le pair (100) et les intérêts courus

Toute soumission doit être faite avant le 15 novembre 1918.

Pour souscriptions à l'emprunt, ou pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de

La Corporation de la Cité de Joliette

Joliette, Qué.

EAU PURGATIVE

RIGA

Guérit Constipation Habituelle et Mauvaise Digestion.
Le mauvais fonctionnement des intestins est une cause de vieillesse prématurée.

— faites le MENAGE de vos intestins. EN VENTE PARTOUT.

On peut se procurer l'EAU RIGA chez

Tous nos Marchands de Joliette.

ASSURANCE — COLLECTIONS

Adressez-vous à

D. E. COPPING

REPRESENTANT DE LA
Confederation Life Association
Assurance sur la Vie.

REPRESENTANT DE LA
Canada Accident Assurance Co.
Contre Maladies, Accidents, Patrons,
Dris de Vitrs et Volours.

Aussi Assurances contre le Feu dans les meilleures compagnies.

10. — Vous n'avez pas besoin d'assurance sur la vie si vous ne devez jamais mourir.
20. — Si votre famille n'a pas besoin de nourriture, de vêtements, de logis;
30. — Si vos enfants n'ont pas besoin d'instruction et d'éducation.
40. — Si vous désirez laisser des dettes après votre mort;
50. — Si vous voulez que votre famille cesse de vous aimer lorsque vous serez mort;
60. — Si vous désirez laisser le souvenir d'un homme imprudent;
70. — Si vous désirez qu'on trouve misérables et malheureux ceux que vous aurez aimés;
80. — Si vous comptez que votre famille vivra de la charité publique.

Tél. Bell 205 2-52 CASIER POSTAL 128

BUREAU: Téléphone Bell 47
111, RUE NOTRE-DAME,
Porto voisine du Bureau d'Enregistrement

RESIDENCE: Téléphone Bell 206
138, NOTRE-DAME

GASTON BEAUDOIN

— NOTAIRE —

Joliette, Qué.

Pour Guérir le RHUME et la GRIPPE

Employez Toujours Le

SIROP GAUVIN

Pour le Rhume

L'EUCALYPTOL

est un véritable preventif de la Grippe. Extrait de l'Eucalyptus qui croit en Tasmanie, il est depuis des générations, employé avec succès par les résidents du pays contre la Grippe et toutes les Affections des Voies Respiratoires. Combiné avec le Menthol, la Gomme d'Épinette, le Cèleri Sauvage et autres médicaments antiseptiques et curatifs, il fait du Sirop Gauvin le remède le plus sûr contre toutes les maladies de la Gorge, des Bronches et des poumons, organes menacés aujourd'hui par le microbe de la Grippe.

Le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME est en vente partout à 25c la bouteille.

J. A. E. GAUVIN
Pharmacien-Chimiste
Montréal

Distillation Des Feuilles d'Eucalyptus En Tasmanie

L'abonnement est payable d'avance.

LE PRIX EN EST POUR
le Canada, un an \$1.00
les Etats-Unis, un an 1.50
Le numéro, 5 cents.

L'ACTION POPULAIRE

— JUSTICE NOUS GUIDE —

4,132
de circulation chaque semaine

VOL. VI, No 36

L'ACTION POPULAIRE, VENDREDI, 8 Novembre 1918

EN VILLE

S. G. Mgr Forbes et M. l'abbé H. Désy procureur, sont de retour d'un voyage dans l'ouest du Canada et des Etats-Unis. C'est le 30 octobre dernier qu'ils sont entrés dans notre ville après un heureux trajet.

Le 1er novembre dernier, nos pompiers, sous la direction du sous-chef Forget, ont répondu à une alarme sonnée au coin des rues Lalandière et Fontaine. L'incendie a immédiatement été mis sous contrôle.

Personne ne peut se plaindre que les marchandises coûtent cher, depuis que la grande vente de coupons et jobs est commencée chez Ovilva Lachapelle, 50 rue Notre-Dame, Joliette.

MARIAGE TRUDEAU - JOLY

Jeu de dernière fut célébré en la chapelle privée de Sa Grandeur Mgr Forbes le mariage de M. le notaire Romulus Joly et de Mademoiselle Cécile Trudeau, tous deux de cette ville.

M. l'abbé Emile Lachapelle, chancelier de l'évêché leur donna la bénédiction nuptiale.

Comme conséquence de l'épidémie de la grippe qui sévit par toute la province, les nouveaux époux furent obligés de remettre à plus tard le voyage qu'ils avaient projetés.

De nombreux et magnifiques cadeaux leur furent présentés.

Nous souhaitons à M. et Madame Joly nos vœux les plus sincères de bonheur et prospérité.

Une sténographe, Melle Juliette Dufour, élève de M. J. Lafrenière, sténographe officiel, désire avoir de l'ouvrage. Pour tous renseignements adressez-vous au No 37, rue Archambault, Joliette. 1734-33-4

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de Madame L.-O. Lefebvre, née Corinne Lemaitre-Auger, décédée aujourd'hui à l'âge de 60 ans et 5 mois. Madame Lefebvre est l'épouse de M. Ovide Lefebvre, employé typographe à la Cite Canadienne de Papeterie. Les dames M. Ferron (Yvonne), de Shawinigan Falls, F.-X. Lefebvre, (Juliette), de Joliette, Mademoiselle Albertine et M. Théophile.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9.30 heures.

La famille voudra bien accepter nos sincères sympathies.

VENDEUR DE PAIN

On demande un homme compétent pour délivrer le pain à domicile à travers ce district. Préférerait quelqu'un ayant son cheval et sa voiture. Bonne chance pour un homme énergique.

Adressez-vous à l'Action Populaire, Joliette. 32-j.no

Un pénible accident s'est produit aux usines de papier à Crabtree Mills, le 5 dernier, M. G. Stevens de Joliette en est la victime, et s'étant fait fracturer les deux jambes par une machine, il a dû être transporté à l'hôpital St-Eusèbe.

Tout le monde sait que M. Noé Lafrenière, 23 Place Lavaltrie, vend les meilleurs harnais qu'il y a sur le marché, mais on ignore trop que ces harnais se vendent encore aux anciens prix.

Chez J. Claude Barrette vous n'achetez pas de marchandise démodée, pas de marchandise détériorée par la poussière.

Un enfant peut acheter, comme ses parents, le commis peut vendre comme le propriétaire, il n'y a qu'un seul prix.

Vous êtes toujours certain d'avoir pour votre argent, car si la marchandise ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez toujours la retourner.

Une facture accompagne toujours la marchandise; s'il y a erreur vous pouvez réclamer.

Servante demandée chez M. Art. Comtois, marchand de hardes-faites S'adresser au No 12 Place Lavaltrie ou tél. 154. j. n. o.

Plusieurs centaines de personnes ont déjà voulu profiter de la grande vente de coupons et jobs tenue chez Ovilva Lachapelle, 50 rue Notre-Dame, Joliette.

Joliette a sa maison Lamontagne. Vous vous en doutez seulement, c'est chez Noé Lafrenière, 23 Place Lavaltrie. 1732-33-jno.

DECES A JOLIETTE

Le manque d'espace nous empêche de donner plus de détails sur les mortalités énumérées ci-après:

Le 29 octobre, Dame Sophie Arnault, épouse de feu Joseph Du-mais, à l'âge de 74 ans.

Le 29 octobre, à l'âge de 28 ans, Mademoiselle Palma, fille de M. Camille Perreault.

Le 30 octobre, à l'âge de 27 ans, l'épouse de M. Jos. Gougeon, née Anna Chaput.

Le 31 octobre à l'âge de 8 ans, Lucien fils de M. Viateur Dufault

Le 31 octobre, Dame Lousiana Pelland, âgée de 36 ans, épouse de feu Wilfrid Geoffroy.

Le 1 novembre, Clémentine, âgée de 7 ans, fille d'Athanase Brouillette.

Le 2 novembre, à l'âge de 33 ans, Dame Siméon Savoie, née Emélie Lavaltrie.

Le 4 novembre, M. Albert Marsolais, à l'âge de 34 ans.

Le 4 novembre le soldat Eug. Lafrenière, âgé de 18 ans, fils de feu Régis Lafrenière.

Le 4 novembre, l'épouse de M. Sylvio Grégoire, née Marie-Anna Valois, âgée de 30 ans.

Le 5 novembre, M. Wilfrid Dufresne, 25 ans.

Le 30 octobre, Dame Marie-Rose Frappier, 25 ans, épouse de M. I. S. Germain.

Le 30 octobre, âgé de 52 ans, M. Pierre Frappier.

Le 31 octobre, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Félix Laprade.

Le 3 novembre, M. Emery Charrette, âgé de 34 ans.

PERDU, cette semaine, un troussseau de clefs dont 3 plates et quelques autres dans un grand anneau fleuri. Prière de le rapporter à J.-C. Robitaille, marchand de piano, 76 rue Fabre. 36-1

On demande un boulanger. — Ouvrage immédiat, bon salaire, position permanente. S'adresser à l'Action Populaire.

Les harnais coûtent bien cher aujourd'hui, excepté chez Noé Lafrenière, 23 Place Lavaltrie, qui a encore de l'ancien stock et en fait bénéficier ses clients. 1731-33-jno

Saint-Alexis

Spécial à l'Action Populaire

Courrier du 4 novembre

LE R. P. W. PERRAULT, O.M.I.

Le R. P. W. Perrault, O. M. I. décédé au Cap de la Madeleine était le fils de Mme Emile Perrault de cette paroisse. Le Père Perrault laisse outre sa mère plusieurs frères et sœurs, tous de cette paroisse.

EN CONVALESCENCE

Mlle Sarah Perrault, institutrice, retenue chez elle par la maladie est maintenant en convalescence.

LA ST-CHARLES AU SCOLASTICAT

Le Diaconat est conféré aux RR. PP. Jos. Payette, Arm. Champagne et Louis-Philippe Fafard

Les temps pénibles que nous traversons se prêtent difficilement à la célébration des grands offices religieux. Cependant les circonstances ont permis aux Scolastiques et aux Novices, préservés jusqu'aujourd'hui du fléau qui sévit dans notre ville, de célébrer la fête de Saint-Charles Borromée, patron de l'église cathédrale, ainsi que du Scolasticat, avec une solennité qui a éclip-sé celle des années précédentes.

A cette occasion, le 4 novembre, avait lieu, en la chapelle du Noviciat, l'imposante cérémonie de l'élévation de trois Scolastiques au diaconat: les RR. Joseph Payette, Armand Champagne et Louis-Philippe Fafard.

La présence du T. R. Père Visiteur général, du R. P. Provincial; la beauté des cérémonies, l'harmonie du chant sacré, les magnifiques décorations de l'autel et du choeur; tout contribuait à augmenter l'éclat de la fête. Et c'est au cours de la messe pontificale que Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Joliette conféra le nouvel ordre aux ordinands.

Le T. R. P. Charlebois assistait Monseigneur; les RR. PP. Latour, supérieur du Séminaire, et Charette directeur du Scolasticat, remplissant les fonctions de diacre et de sous-diacre d'honneur; les RR. PP. Corbeil du Séminaire et Farley, professeur d'histoire ecclésiastique, agissaient comme diacre et sous-diacre d'office.

Outre la présence du T. R. P. Roberge, déjà signalé, on remarquait au choeur les RR. MM. J. Desrosiers, C. Fafard, les RR. PP. Foucher, Thivierge, Robert, Cardin, DeGranpré, DeSerres, Lauzon, etc., et avec les religieux du Séminaire et du Noviciat, les Scolastiques et les Novices. Un bon nombre de parents et d'amis, venus pour partager le bonheur des nouveaux diacres, assistaient à la fête.

La cérémonie, commencée à 9 heures se termina vers 10.30. A ceux qui en ce jour ont fait un pas de plus vers l'autel du sacrifice, dont ils graviront bientôt le dernier degré, nos félicitations et nos meilleurs vœux.

Le soir, il y eut une autre cérémonie qui revêtit un caractère tout à fait différent: ce furent les adieux du T. R. P. Michel Roberge aux religieux du Noviciat et du Scolasticat. Quand on sait l'attachement profond que le Révérend Père professait pour Joliette et pour son cher Séminaire, on comprendra le sacrifice qu'il se doit imposer en quittant son oeuvre où il laisse un peu de son cœur et de sa santé.

Parti de Joliette le lendemain matin, il devait s'embarquer le 5 pour New-York, et de là se diriger vers la Hollande. Espérons que sa traversée sera des plus heureuse et que la mission qu'il devra accomplir en Belgique sera couronnée des plus consolants résultats.

JEAN-PAUL.
4 novembre 1918.

TRIBUNE LIBRE

La Duy's Canadian Tobacco à St-Jacques

Nous recevons de M. E. N. Cusson, gérant de la Duy's Canadian Tobacco Co. Ltd de St-Jacques, la lettre suivante que ce monsieur nous demande de publier afin de lui rendre justice.

Nous ne pouvons refuser de rendre justice à qui que ce soit et nous regretterions d'avoir publié quelque nouvelle qui ne soit pas exactement conforme aux faits. Nous laissons donc à M. Cusson l'entière responsabilité des faits qu'il avance. Nos lecteurs savent que notre journal a toujours été favorable à l'établissement d'industries tant dans notre ville que dans notre district, et sans être en état de juger à qui revient le mérite de l'établissement de la "Duy's Canadian Tobacco Co. Ltd" à St-Jacques, nous croyons devoir féliciter très sincèrement tous ceux de St-Jacques qui y ont pris quelque part.

DUYS CANADIAN TOBACCO Co. Ltd.

St-Jacques, 4 novembre, 1918.

Monsieur le Rédacteur:

Dans votre journal du 3 octobre, paraissait un entrefilet au sujet des transactions immobilières à St-Jacques, et signalant particulièrement l'important achat par la "Duy's Canadian Tobacco Co." de l'ancienne manufacture de la "St-Jacques Tobacco Co." et la grande industrie qui est en train de s'y établir. Après que l'attention de vos lecteurs avait été ainsi attirée sur les avantages qui devront résulter pour St-Jacques de cette industrie, dans un autre entrefilet, paru dans votre numéro du 17 octobre, et évidemment inspiré par Monsieur Auguste Laporte, ou quelqu'un de ses amis, on attribue à ce monsieur tout le mérite d'avoir amené à St-Jacques les bienfaits de cette entreprise, afin de faire déverser sur sa tête la reconnaissance de ses concitoyens.

Je n'aurais pas songé à relever cette réclame, aussi mensongère que prétentieuse, s'il ne me paraissait à propos, dans les circonstances actuelles, de montrer sous leur vrai jour, ces intrigants ambitieux, qui,

pour arriver à leurs fins, ne se font pas scrupule de se parer des mérites des autres.

M. Laporte n'a rien fait, ni de près ni de loin, pour organiser la compagnie Duys, pour intéresser à l'entreprise ceux qui y ont mis des capitaux, ou pour les induire à venir s'établir à St-Jacques. C'est moi-même, sans la moindre assistance de M. Laporte, qui ai fait tout ce travail et obtenu ce résultat.

Alors que M. Laporte ne connaissait pas M. Duys et ne l'avait jamais vu, notre compagnie était déjà organisée, les capitaux souscrits et nous avions décidé la construction d'une manufacture, beaucoup plus considérable que celle de la St-Jacques, dans le haut du village; et à cette fin, j'avais eu une option sur un terrain appartenant à M. Joseph Brien. C'est au moment où

notre compagnie allait finir le contrat avec M. Brien et commencer les travaux, que M. Laporte, qui, probablement poussé par quelques copains, avait, on ne sait pas au juste pourquoi, acheté l'ancienne manufacture, est venu l'offrir à M. Duys.

Si à ce moment-là, M. Laporte n'était pas intervenu, une grande manufacture serait maintenant construite dans le haut du village, et St-Jacques aurait aujourd'hui deux manufactures au lieu d'une. Voilà le service que M. Auguste Laporte a rendu au village de St-Jacques et aux paroissiens environnants, dans cette occasion particulière.

A chacun son dû. Quand Monsieur Laporte aura amené dans notre village la manufacture de cigares qu'il fait miroiter depuis longtemps aux yeux des citoyens, je ne

chercherai pas, il peut en être sûr, à le priver de la moindre parcelle de son mérite, car j'estime que le mérite est un bien, et qu'il n'est pas plus honnête de s'approprier celui d'autrui, que de prendre de l'argent dans la poche de son voisin.

Je demeure Monsieur, Votre tout dévoué, E. N. CUSSON, Directeur-gérant de la Duys Canadian Tobacco Co.

St-Félix de Valois

Spécial à l'Action Populaire

Courrier du 4 novembre

MARIAGE: Monsieur Victor Delisle de Joliette, mécanicien, a épousé Mlle Magda Tessier, fille de Mme Veuve E. Tessier, St-Félix de Valois.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé A. Martel, curé.

Nous présentons à M. et Mme V. Delisle, nos meilleurs vœux de bonheur.

FEU Mlle OVIDA GADOURY
Mlle Ovida Gadoury, fille de feu M. Moise Gadoury est décédée le 27 octobre à l'âge de 44 ans. Un service a été chanté en cette paroisse le même jour et la sépulture a eu lieu à Ste-Elisabeth.

MM. Taddy Menard, G. Beausoleil, Xavier Brault, Ed. Coutu, conduisaient le deuil.

Mlle Gadoury laisse outre sa mère, huit sœurs et un frère.

FEU M. CLETUS CHAUSSE
M. Cletus Chausse est décédé le 26 octobre à l'âge de 60 ans. Les funérailles ont eu lieu le 30. M. Chausse laisse trois filles.

FEU M. GILBERT PLOUFFE
M. Gilbert Plouffe est décédé le 2 novembre à l'âge de 86 ans, 5 mois et 8 jours.

Les funérailles eurent lieu en cette paroisse le 4 novembre. M. l'abbé Ls Robitard, vicaire, officiait.

Les porteurs étaient: MM. Philippe, Alex. Emilien Plouffe et J. Mc. Rainville, se petits-fils.

Huit enfants lui survivent: MM. Adélar, Louis, Evangéliste, Jérémie, Adélar, Louis, ses fils. M. Jos. Mainville son gendre, Israel Plouffe, son frère, Rémi Marion, son beau-frère, Jos. Laforest, Alexis, Lépicier, Léonce Rainville, Fr. Geoffroy, ses neveux, Dr Desrosiers, son cousin.

Nos sympathies à ces familles éprouvées.

Pharmacie Rivest

Tous les Remèdes servant à prévenir et à guérir la Grippe espagnole

CONRAD RIVEST

Pharmacien

Coin des rues St-Viateur et Place Ste-Marie.

Tél. Bell 257.

BILLOTS DE BOIS BLANC

Toute personne ayant des billots de bois blanc à vendre et pouvant les rendre au moulin à scie de M. W. Copping, trouvera le plus haut prix.

Quant à toute personne qui ne pourrait pas ou ne désirerait pas rendre les billots au moulin, M. Wm. Copping sera prêt à acheter tout billot de bois blanc, debout dans le bois, à le couper et à le charroyer.

Avant de vendre votre bois blanc, n'oubliez pas qu'il est de votre intérêt de vous adresser à M. Wm. Copping, à son bureau, à Joliette, pour connaître ses prix.

Cadeaux offerts par le Comité DE l'Emprunt de la Victoire

UNE obligation de la Victoire 1918 de cent dollars sera présentée au solliciteur obtenant le plus grand nombre de souscriptions dans la Province de Québec. Egalement une insigne d'honneur sera aussi présentée comme prix au solliciteur qui obtiendra le plus grand nombre de souscriptions dans chaque comté. Une obligation de la Victoire de cent cinquante dollars sera présentée à l'organisateur de comté dont le comté aura obtenu le plus grand nombre de souscriptions proportionnellement à la population.

A. P. FRIGON,
A. E. McNUTT,

Présidents-Conjoints.